



AVIS PUBLIC

VENTE D'UN IMMEUBLE

AVIS est donné que, conformément à l'article 28 (1.0.1) de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Saint-Sauveur a vendu l'immeuble ci-après décrit :

Description : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 315 315 du cadastre du Québec (4 946,7 mètres carrés) sur la rue Principale, dans la circonscription foncière de Terrebonne avec bâtisse érigée connue comme le 11, rue Principale.

Prix de vente : 400 000 \$

Acquéreur : MRC des Pays d'en haut

Résolution : 2023-06-325 adoptée le 19 juin 2023

Commentaires : La vente vise la construction du siège social de la MRC des Pays-d'en-Haut sur le territoire de la Ville de Saint-Sauveur.

Fait à Saint-Sauveur, le 26 juin 2023.

Le greffier

Yan Senneville, OMA